

A retenir



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr



SALADE	<u>Chenilles phytophages</u> : Risque élevé.
POIREAU	<u>Teigne</u> : Risque élevé
CAROTTE	<u>Mouche de la carotte</u> : Démarrage du vol confirmé.



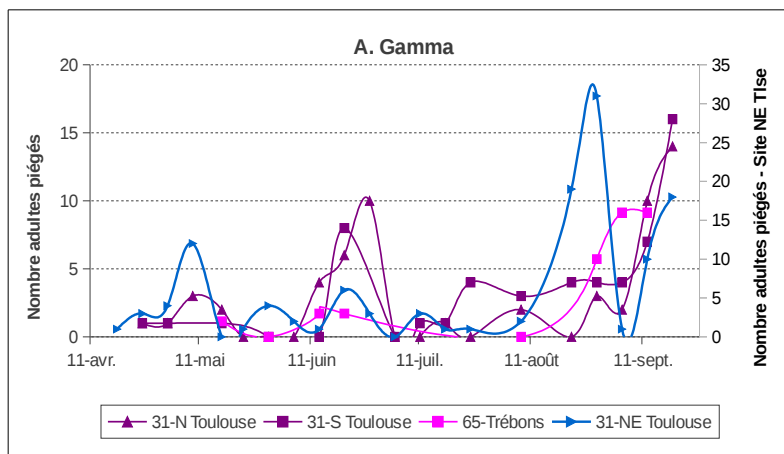
Suite aux résultats des relevés des différents pièges cette semaine, il a été décidé de publier ce BSV « intermédiaire » afin d'alerter sur les niveaux de risque liés à certains ravageurs et notamment le démarrage confirmé du vol de la mouche de la carotte.

SALADES

• Chenilles phytophages

(Défoliatrices : *Autographa gamma* et *Helicoverpa. armigera* - Terricoles : *Agrotis ipsilon* et *A. segetum*)

Les captures des deux espèces de chenilles défoliatrices sont en nette augmentation cette semaine.



Évaluation du risque : Risque élevé.

① **Techniques alternatives** : Si les chenilles observées sont à un stade larvaire jeune (< 1 cm), les interventions à l'aide de *Bacillus thuringiensis* devraient être efficaces.

Le respect des conditions d'application est primordial pour l'efficacité de la lutte :

- traitement en soirée (près du coucher du soleil du fait de la sensibilité aux UV) ;
- volume de bouillie suffisant (mode d'action par ingestion) ;
- bonne qualité de pulvérisation (l'efficacité dépend de la quantité de produit ingérée par les chenilles) ;

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus



Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

- renouvellement des applications si nécessaire (étalement de l'éclosion ou pluie lessivante de 15-20 mm).

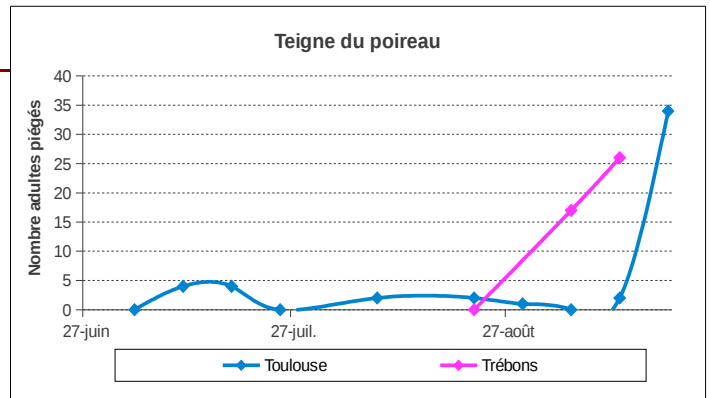
Dans tous les cas, se reporter aux recommandations figurant sur l'étiquette du produit commercial et veiller à conserver le produit dans de bonnes conditions.

POIREAU

• Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)

x **Données du piégeage** : Forte augmentation du piégeage sur la parcelle de référence.

Évaluation du risque : Risque élevé.



CAROTTE

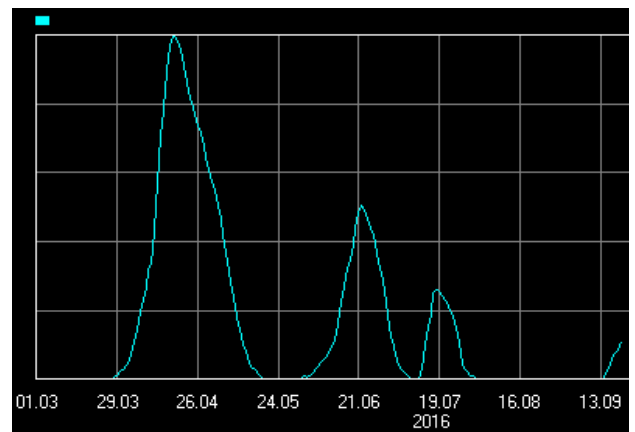
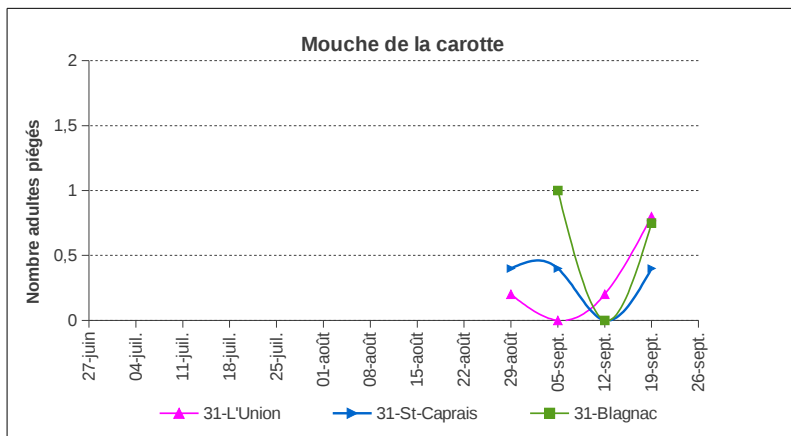
• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

x **Données du piégeage** : Démarrage du vol confirmé. Les captures augmentent fortement sur les trois parcelles de référence.

x **Données de la modélisation** : Le modèle Swat confirme le démarrage du vol constaté sur le terrain.

Évaluation du risque : Risque élevé

Courbes d'activité de la Mouche de la carotte - (Modèle SWAT)
Courbe bleue : Vol des mouches



Prochain BSV : Jeudi 29 Septembre 2016

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière maraîchage de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne et a été élaboré par l'animateur filière maraîchage de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne sur la base des observations réalisées, tout au long de la campagne, par les Chambres d'agriculture du Tarn, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, le CIVAM Bio Ariège, l'association Bio 82, la Coopérative Euralis ainsi que deux agriculteurs observateurs en Aveyron et Lot.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.